

REGLEMENT PARTICULIER - Tournoi du Jacquemart – 6 & 7 mars 2027

1. Le tournoi est autorisé par la Ligue Occitanie de Badminton sous le numéro **2601976**.
Le Juge Arbitre est Harmony PELISSIER.
2. Le tournoi se déroulera selon le règlement FFBad, et tout joueur doit être en mesure de présenter, le jour de la compétition, **sa licence fédérale de l'année en cours.**
3. Volants agréés par la FFBad, à la charge des joueurs, avec partage égal entre les joueurs/paires. En cas de litige, **le volant officiel sera le "FORZA S-5000".**
4. **La compétition accepte des joueurs classés de R4 à NC.** Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter, de la manière qu'il jugera la plus appropriée, le nombre de joueurs (par club, par tableau, etc.), les joueurs en surnombre étant placés en liste d'attente. **L'intégration des joueurs en liste d'attente se fera selon la règle du 1^{er} inscrit. Pour les tableaux de doubles, les paires complètes seront privilégiées.**
5. Les horaires affichés ne le sont qu'à titre indicatif. **Le tournoi se déroulera le samedi de 8h à 21h et le dimanche de 8h à 18h.** L'ordre des matches sera respecté dans la mesure du possible.
6. Seul un responsable de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque, et les décisions du Juge-Arbitre et du Comité d'Organisation sont sans appel.
7. **Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort,** sauf en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).
8. Le Juge-Arbitre pourra modifier les tableaux pour tenir compte d'éventuels forfaits si aucun match des tableaux concernés n'est commencé.
9. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de regrouper ou compléter des tableaux.
10. Les disciplines proposées sont les SH, SD, DH, DD, DM. Chaque joueur effectuera au minimum 2 matches par discipline dans laquelle il s'est inscrit. Il y aura 2 sortants par poule. **Deux tableaux maximum autorisés sur le tournoi et un seul tableau par jour. Samedi : simple ou mixte. Dimanche : doubles.**
11. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 Février 2026 à 23h59. La constitution des tableaux aura lieu dès le 26 Février 2026.** Aucun remboursement ne sera effectué après cette date (sauf cas de force majeure - blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse, dûment justifiée par une attestation appropriée - certificat médical, attestation de l'employeur). **Les tableaux seront réalisés selon les points CPPH des joueurs inscrits au 25 Février 2026.**
12. Seuls auront accès aux terrains et aux dégagements entre les terrains, les joueurs appelés à jouer leur match, ainsi que les Juge/Arbitre/Arbitres, les membres du Comité d'Organisation et les personnes autorisées.
13. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer 60 minutes avant l'horaire prévu. **Tout joueur absent sur le terrain 3 minutes après l'appel de son nom pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre,** quel que soit le niveau de la compétition.
14. Tout joueur désirant s'absenter doit en avertir le Juge Arbitre, le point 13 restant applicable dans tous les cas.
15. Les matches doivent débuter 3 minutes après leur appel (temps prévu pour l'essai des volants, l'échauffement et la mise en tenue de jeu). Les joueurs devront se présenter sur le terrain munis de tous les accessoires nécessaires au match (raquettes, volants, serviette, boisson, etc.).
16. **Un volant touchant le plafond ou un obstacle au cours de l'échange sera considéré comme faute, et il sera remis 2 fois au service** (3 services maximum).
17. Le temps de repos minimal d'un joueur entre deux matches est de **20 minutes.**
18. Les matches se dérouleront en auto-arbitrage le samedi et le dimanche, scoring en 2 sets gagnant de 15 pts.
19. Le Juge-Arbitre est en droit de prendre toute décision qu'il estimera utile pour garantir le bon déroulement du Tournoi.
20. **Une tenue de badminton conforme** à la circulaire FFBad est exigée sur le terrain.
21. Tout joueur ayant pris des médicaments renfermant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler dès son arrivée au Juge-Arbitre et devra en justifier l'usage (ordonnance médicale). L'utilisation de substances et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).
22. **Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.**
23. Chaque participant **mineur à la compétition doit être placé en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable,** connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale.
24. Tout joueur est susceptible durant le tournoi d'être pris en photo. Celle-ci pourra être visible sur le site Internet du VOV et sur les réseaux sociaux. A la demande du joueur, elle pourra être retirée. Une autorisation parentale sera demandée pour tout enfant pris en photo.
25. Le présent règlement sera affiché dans le gymnase et les joueurs sont priés d'en prendre connaissance avant leur premier match.
26. **La participation au Tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.** Tout participant inscrit au tournoi doit avoir connaissance des sanctions qu'il encourt s'il déclare forfait après la date de tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et faire remettre au Juge-Arbitre, le jour de la compétition, les justificatifs nécessaires ou les transmettre à la Ligue Midi-Pyrénées dans les délais réglementaires.

Le comité d'organisation.